



## Cercles métier RéHPI

### Contexte

Le RéHPI, réseau de santé financé par l'assurance maladie, créé en 2002, s'adresse aux personnes en situation de handicap psychique, en difficulté dans leur parcours de vie.

Il fédère des structures sanitaires, médico-sociales et sociales ainsi qu'un Groupe d'Entraide Mutuel (GEM « l'heureux coin »), une association de représentants de familles (UNAFAM 38) et des libéraux, médecins, psychologues et infirmiers.

Il apporte une plus-value en termes d'évaluation, de coordination, de continuité et de cohérence dans les parcours de soin et d'insertion sociale et/ou professionnelle des personnes en situation de handicap psychique.

### Objectif

Dans un esprit réseau, et de décloisonnement sanitaire/médico-social/social, l'objectif des « cercles métier RéHPI » est de permettre la rencontre par métier :

- des professionnels concernés des différentes structures membres du RéHPI ;
- et selon la thématique, de professionnels libéraux intervenant auprès de personnes en situation de handicap psychique ;

pour des échanges :

- entre professionnels des secteurs sanitaire, médico-social et social ;
- et selon la thématique, entre professionnels salariés et libéraux ;

et ce,

autour des pratiques professionnelles en vue de leur évaluation et amélioration au bénéfice final des personnes en situation de handicap psychique.

### Thématiques

Pour initier cette démarche, et en tester la pertinence avec les professionnels concernés, 3 thématiques ont été retenues cette année :

- ✚ **Les assistantes sociales** avec pour référents RéHPI : Mmes Musy, assistante sociale au Centre Psychothérapique Nord Dauphiné et Davoine-Serra, assistante sociale au service de psychiatrie du CHU
- ✚ **Les infirmiers** avec pour référents RéHPI : Mme Daidj, infirmière au Centre Hospitalier Alpes Isère et M. Constantin, infirmier au Centre Psychothérapique Nord Dauphiné
- ✚ **Les psychologues** avec pour référents RéHPI : Mmes Paye, psychologue à l'association Alpes Insertion et Depollier, psychologue à l'association Sainte-Agnès

## ▣▣▣ Cercle métier « psychologues » ▣▣▣

**1<sup>ère</sup> réunion : lundi 31 janvier 2011 à 14H00**

**A la Maison des Réseaux de Santé de l'Isère (MRSI) – Salle Edelweiss**

Parc Héliopolis – 16, rue du Tour de l'eau – 38400 Saint-Martin d'Hères

**Cercle métier ouvert aux psychologues exerçant :**

**- en libéral (indemnisation pour la participation à cette réunion)**

**- dans les structures membres du RÉHPI**

Psychologues engagés dans un accompagnement auprès de personnes en situation de handicap psychique, nous proposons d'échanger sur nos pratiques, de partager nos réflexions, de confronter nos savoir-faire, connaissances et expériences.

En effet, les différents cadres dans lesquels nous exerçons : établissement médico-social, services de réadaptation ou d'accompagnement, milieu hospitalier, cabinet en libéral, impliquent des interventions et des positionnements différents par rapport aux personnes et complémentaires vis-à-vis des institutions.

Nous questionnerons notre fonction de psychologue auprès de ces personnes après avoir discuté cette dénomination de handicap psychique et la manière dont elle s'articule avec les notions de maladie mentale, de psychopathologie, et celle de sujet.

Nous réfléchirons à la nature du travail psychique instauré et comment par notre fonction et de nos places respectives, nous participons :

- à la remise en route d'une dynamique motivationnelle, psychique ;
- à la restauration de la confiance en soi, en son « pouvoir faire » ;
- à une meilleure compréhension de soi ;
- à la mise en œuvre de cette connaissance par l'expérimentation et l'analyse de celle-ci.

Cette rencontre permettra outre de débattre de nos pratiques, de considérer dans quelle mesure les services à la personne proposés dans les secteurs sanitaire, médico-social et social viennent compenser la situation de handicap psychique.

Elle permettra également de se poser la question de l'amélioration de ces dispositifs d'aide.

**Merci de vous inscrire pour cette rencontre auprès du RÉHPI par**

**✉ à [coordination@rehpi.fr](mailto:coordination@rehpi.fr) ou par ☎ au 04 76 24 47 46**

**Avant le mercredi 26 janvier 2011**